

† ANTOINE RACINE, Ev. de Sherbrooke.
† N. Z. LORRAIN, V. A. Ev de Pembroke.
† L. N. BEGIN, Evêque de Chicoutimi.

Gloire au mérite ! Oui, gloire à qui gloire est due, et ici, en particulier, à monsieur le chevalier F. R. E. Campeau, d'Ottawa, que ses distingués états de service ont signalé à l'attention du Conseil Suprême de la C. M. B. A. et ont fait élever à un poste tout spécial d'honneur dans la hiérarchie de cette grande association catholique. M. Campeau reçoit ainsi la récompense de ses incessants labeurs et de l'infatigable dévouement de toute sa vie aux œuvres d'association, de charité, de paix, et de fraternité. Il moissonne ce qu'il a semé.

A la promotion extraordinaire conférée à M. le chevalier Campeau par la plus haute autorité de la C. M. B. A., nous applaudissons comme canadien-français, comme catholique, comme admirateur enthousiaste des hommes qui consacrent leur cœur aux généreuses entreprises d'union sociale et surtout à titre d'organe officiel d'une association qui, dans ses cadres légionnaires, et toujours croissants, a effacé toute distinction de race et de nationalité, fait appel à tous les hommes de bonne volonté désireux de marcher dans les voies du Christ enseignées avec autorité par la seule Eglise catholique, apostolique et romaine, et qui, sans s'attacher à des sentiments mesquins de faux nationalisme, honore quiconque mérite d'être honoré.

Pour le moment, nous ne pouvons que présenter nos cordiales félicitations à M. le chevalier remettant à la semaine prochaine de publier, si possible, tous les détails relatifs à la promotion qu'il a obtenue après l'avoir si vaillamment gagnée.

Nos remerciements à la succursale 101, Trois-Rivières, qui, par l'entremise de son distingué président, vient de nous adresser une liste de VINGT-CINQ nouveaux abonnements payés d'avance. Depuis plusieurs semaines déjà nous comptons quelques abonnés parmi les membres de cette succursale.

Nous signalons l'exemple de la succursale 101 aux autres succursales de la C. M. B. A. En nous faisant cet envoi, M. le président nous écrit :

"J'espère que, dans quelque temps, vous aurez encore de nouveaux abonnés de notre succursale, car nous avons besoin d'un organe pour promouvoir et faire connaître votre belle association, et je suis heureux de voir que l'on pourra maintenant faire publier les différents rapports des succursales dans votre journal."

La succursale 101 est une succursale de progrès. Elle compte déjà 50 membres. Nous avons été heureux de lier connaissance, ces jours-ci, avec l'un d'eux, M. Mailhot, homme remarquable par son esprit d'entreprise, venu à Québec pour introduire dans le commerce le fameux cigare C. M. B. A.

l'Almanach : Une page, \$5.00 ; une demi-page, \$3.00 ; tout espace moindre, \$2.00.

Nous invitons toutes les succursales à souscrire à l'Almanach. Les pages d'annonces seront exclusivement réservées aux membres de la C. M. B. A.

ETUDE SUR LA C. M. B. A.

(suite)

III

L'organisation de toute association entraîne toujours des difficultés et des misères pour ceux qui font ce travail. Les organisateurs de la C. M. B. A. n'en furent pas exempts. Ils avaient à cœur de fonder une société capable de lutter avantageusement contre l'ennemi qu'elle était destinée à combattre, et voulaient être assurés du succès. Aussi travaillèrent-ils avec ardeur. Ils convoquèrent des assemblées publiques, et firent en sorte que les catholiques les mieux pensants et les plus estimés de Niagara Falls embrassèrent leur cause.

Cependant les difficultés à vaincre étaient nombreuses. Des sceptiques comme des indifférents ne voulurent pas croire à la possibilité d'une organisation semblable, ou refusèrent d'y prêter leur concours. Finalement, ce ne fut qu'en 1876 que la "Société Catholique d'Assurance d'Amérique" fut fondée.

Le 2 juillet 1876, à la suite d'un appel du Rév. père Moynahan, une vingtaine de citoyens se réunirent dans la maison d'école de Niagara Falls. Mr John Clifford fut choisi comme président de cette assemblée. M. Sébastien Geyer exposa ses plans pour la formation et la direction de cette nouvelle société.

La "Société Catholique d'Assurance d'Amérique" admettrait dans ses rangs les catholiques pratiquants de toutes les nationalités. Les membres seraient tenus de s'entraider et de se secourir. Ils devraient au moyen de versements, payés lors de la mort d'un confrère, donner à la famille une somme d'argent. Afin d'arriver au but propose l'on organiserait d'abord une branche à Niagara Falls, puis l'on se mettrait à l'œuvre pour former des branches dans les paroisses avoisinantes, puis par tout le continent. L'assemblée approuva les plans de M. Geyer et immédiatement treize personnes signèrent le rôle dans l'ordre suivant : — Patrick Moynahan, curé ; John Clifford, forgeron ; Sébastien Geyer, épicier ; Joseph Martin, épicier ; John J. McIntyre, charpentier ; Michael Maloney, journalier ; Patrick Glenn, charretier ; Jos. O'Brien, journalier ; James Nolan, journalier ; Owen MacCabe, journalier ; John Sullivan, journalier ; Michael Quinn, journalier, et Dennis Cullen, journalier. Puis l'assemblée s'ajourna au dimanche suivant. La C. M. B. A. était fondée, ces treize hommes

fut complétée. Un comité, composé des frères Joseph McKenna, John McIntyre, John Clifford, Michael Powers et Sébastien Geyer, fut chargé de préparer un projet de constitution. Ces messieurs travaillèrent jour et nuit et soumièrent une constitution qui fut adoptée. Les nouvelles adhésions ne cessèrent d'arriver et bientôt le nombre des membres dépassa cinquante. Durant cette première période aucune limite d'âge n'avait été définie, de même qu'il n'avait pas été exigé d'examen médical.

Fort de l'approbation et de l'appui du Très-Rév. évêque Ryan, les membres de la nouvelle société se mirent à visiter les villes et paroisses voisines de Niagara Falls, afin de travailler à la formation de nouvelles branches. En vue de l'extension prochaine de la société il fut jugé nécessaire de former un Grand Conseil qui serait investi de pouvoirs généraux et aurait en mains l'administration de la société. En conséquence, une réunion extraordinaire fut convoquée pour le 27 décembre 1876. A cette assemblée le premier Grand Conseil fut organisé. Le nom que jusqu'alors avait porté la nouvelle société fut remplacé par celui qu'elle porte encore : "Association Catholique de Secours Mutuel." C'est l'évêque Ryan qui suggéra ce nom. Les quatre lettres initiales du nom en anglais, C. M. B. A. (Catholic Mutual Benefit Association) furent reconnues pour servir de désignation plus courte. Les devoirs du Grand Conseil à l'égard des branches, comme les obligations des branches envers le Grand Conseil, furent définis. Les officiers du Grand Conseil furent élus et l'on fixa la date de la prochaine convention pour le 24 octobre 1877.

C'est de cette première convention que date, à proprement parler, l'organisation de la C. M. B. A. Jusque là le travail avait plutôt été un travail préliminaire ; l'organisation, une organisation temporaire. Cette convention constitue l'acte officiel de fondation.

Le premier Grand Président fut Daniel Barrett ; les autres officiers du premier Grand Conseil furent : — 1er Vice-Prés., John Clifford ; 2e Vice-Prés., Sébastien Geyer ; Secrétaire-Archiviste, J. McKenna ; Trésorier, J. Nolin ; Commissaire ordonnateur, Michael Powers ; Sentinelle, Dennis Sullivan ; Chapelain, Rév. Patrick Moynahan. Bureau de Direction : — John Clifford, Sébastien Geyer, J. McGrath, J. Martin et Antoine Biron. — Les devoirs du bureau de direction étaient les mêmes que sont aujourd'hui ceux des syndics.

Tous ces hommes étaient entièrement dévoués à la nouvelle association. Aussi, c'est à leur travail incessant que furent dus et le développement premier de la C. M. B. A., et les succès subséquents.

Dès le commencement de l'année 1877, la branche no. 2 fut organisée à Suspension Bridge, N. Y. Puis, à de courts intervalles, les Branches no 3 et no 4 furent organisées la première à Lackpont, N. Y ; l'autre, à Titusville, Pa.

JUSTIN.

(à suivre)

quant aux communications, elles sont faciles soit que l'on vienne de Québec, soit que l'on vienne de Montréal. Il y a même un train direct quotidien de Montréal à Joliette.

Quant aux dépenses, c'est moins que l'on pense.

Qu'on en juge :

Disons tout d'abord que les élèves peuvent prendre leurs repas dans la ville.

Quant à ceux qui prennent leurs repas à l'Ecole, le prix de la pension est de \$80.00 par année.

Maintenant :

Six mois après l'entrée, l'élève reçoit \$1.00 de salaire par mois ;

Il reçoit \$2.00 par mois la deuxième année ;

C'est assurément bien avantageux.

Il est entendu que l'élève fournit ses outils, un lit garni, et qu'il paye son médecin.

L'apprentissage est de 3 ans pour les enfants âgés de 15 ans et au-dessus.

Si l'apprenti a moins de 15 ans, au moment de son admission, l'apprentissage dure 4 ans. Dans ce cas, l'élève reçoit \$1.00 de salaire par mois la deuxième année ; \$2.00 par mois, les six premiers mois de la deuxième année, et il est pensionné gratuitement durant les derniers dix-huit mois.

Ne dites pas : * * *
Mon garçon est trop jeune ou trop vieux. L'Ecole Industrielle en a toujours et des jeunes et des vieux. En ce moment, il y en a 1 de 13 ans ; 3 de 14 ans ; 8 de 15 ans ; 8 de 16 ans ; 11 de 17 ans ; 11 de 18 ans ; 6 de 19 ans, 5 de 20 ans ; 1 de 21 ans.

Qu'il soit bien entendu que le but de cet article n'est pas purement et simplement une réclame en faveur d'une maison ; c'est le bien public que nous avons en vue en recommandant l'Ecole Industrielle de Joliette. Du reste, c'est sur la demande du rédacteur de l'Association que ces articles sont publiés.

M. Masson qui entend la mission de son journal sait qu'il importe de faire connaître les institutions qui, formant de bons ouvriers, donnent à la patrie des travailleurs qualifiés dont les travaux augmentent de plus en plus la richesse nationale : ce qui est le propre de l'économie politique.

F.-A. BAILLAIRGÉ, PTRE.

BOURBONNAIS

(Du Naturaliste Canadien)

Bourbonnais n'est qu'à deux milles de Kankakee, mais avec les retardements qui nous retinrent dans cette dernière ville, nous n'arrivâmes qu'à midi au collège de